

AÉROPORTS DU MALI : Des violations du Pacte de stabilité sociale et de croissance décriées par le syndicat de l'Aéronautique (SSA)

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 08 JUILLET 2024

1601

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Économie et Gestion des finances publiques

En temps de guerre, priorités

à l'économie



Salon de l'Ingénierie, de la Transformation et de l'Apprentissage (SITA) : Rôle et importance de la formation aux métiers dans le développement



11e édition du CEO Talk : Une tribune d'échange et de partage au service de l'entrepreneuriat

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

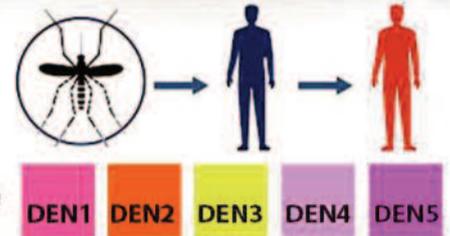


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante

Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.17



P.21



P.26



/ Une /

Économie et Gestion des finances publiques : En temps de guerre, priorités à l'économie

P.4

/ Brèves /

Tombola "SECRETE" : Canal + Mali récompense la fidélité de ses abonnés

P.17

Affaire d'interpellation des leaders politiques : Me Mohamed Ali Bathily de nouveau gardé à vue

P.17

Renforcement de la capacité de défense du Mali : Vers une sécurité nationale renforcée et une coopération régionale accrue

P.18

Reconnaissance nationale : 48 fonctionnaires élevés au rang des médailles d'honneur

P.18

Niger : Le gouvernement retire les permis d'exploitation d'uranium à GoviEx et Orano

P.19

/ Actualité /

Régulation de la publicité des médicaments traditionnels : La HAC et le ministère de la santé main dans la main

P.21

AÉROPORTS DU MALI : Des violations du Pacte de stabilité sociale et de croissance décriées par le syndicat de l'Aéronautique (SSA)

P.22

11e édition du CEO Talk : Une tribune d'échange et de partage au service de l'entrepreneuriat

P.23

/ Politique /

Session parlementaire d'avril du Conseil National de Transition : Adoption de 19 projets de loi

P.26

Salon de l'Ingénierie, de la Transformation et de l'Apprentissage (SITA) :

Rôle et importance de la formation aux métiers dans le développement

P.27

/ Culture & société /

Justice Internationale : Deuxième réunion du Comité de Pilotage des réparations de l'affaire Al Mahdi Al Faqi

P.30

/ International /

Contribution : La Russie sur le terrain géopolitique de l'Afrique

P.33

Joe Biden sous pression : Des doutes persistent sur ses capacités à gouverner

P.36

/ Sport /

Affaire Samuel Eto'o : CAF le condamne à 200.000 dollars

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Économie et Gestion des finances

publiques

En temps de guerre,

priorités à l'économie

La guerre coûte excessivement cher. On ne peut pas gagner une guerre sans donner à l'économie les moyens de financer cette guerre. Ce sont ces constats qui ressortent en faisant un regard retro perspectif sur les grandes guerres. Les pays de l'AES, en voie de rupture avec l'ordre colonial, doivent s'occuper davantage de l'économie.



Ce papier est un rappel de quelques faits qui ont marqué l'histoire, puisque la répétition est pédagogique et contribue à élever sans cesse le niveau et la qualité des Hommes.

Hjalmar SCHACHT, le brillant économiste d'Hitler

Dans un film documentaire, de Slice Histoire intitulé « L'Économie au service du Nazisme », on apprend que les ambitions du Chancelier Adolph HITLER, de coloniser toute l'Europe, ne seraient pas possibles sans le concours de Hjalmar SCHACHT, cet économiste, qui après

avoir redressé l'économie de la Belgique (au sortir de la guerre 1914 - 18), a regagné son pays pour redresser une économie Allemande en situation catastrophique avec plus de 1000% de taux d'inflation. Il ramènera ce taux à deux chiffres (environ 15%), relance l'économie par la consommation, résorbe le chômage par la relance de l'industrie, notamment l'industrie de l'armement, des grands chantiers de fabrication d'armes et de munitions. Il a ainsi permis à son pays de se réarmer et donner au nazisme les moyens de ses ambitions nonobstant l'interdiction de fabrication d'armes imposée par le Traité de Versailles..

Brillant, autoritaire et cassant, sûr de lui-même, il a dit, « c'est moi l'éclat », autrement dit la brillante. On l'appelait « l'homme providentiel », il avait le soutien indéfectible du Chancelier HITLER. Il a occupé les fonctions de Président de la Banque Centrale, de Ministre de l'économie et des finances, puis il occupé cumulativement les deux fonctions. Au moment de tensions et de brouilles au sein du Parti, Hitler le nomme « Ministre sans portefeuille », sans doute pour le garder près de lui.

Il sera jugé et acquitté au procès de Nuremberg et mourra dans son lit à 93 ans.

On conclut ce devoir que, sans une économie forte, le Chancelier Hitler n'aurait même pas songé à entreprendre son projet de colonisation de l'Europe.

Winston Spencer Churchill, le « sauveur »

Dans le film documentaire sur lui, réalisé par Genco sous le titre « Winston Churchill, un jeune ambitieux », le premier Ministre Britannique Winston Spencer Churchill est considéré comme un des héros de la deuxième guerre mondiale. Homme d'Etat, député, dans ses fonctions de Président du Ministère du commerce, il crée les conditions de croissance et de développement de l'économie par la consommation, l'industrialisation qui résorbe le chômage. Dans ses fonctions de Ministre de la défense, il développe l'industrie de la construction navale, de grands chantiers de fabrications de bateaux, de munitions, etc.

Plus tard, devenu Premier ministre, ce sont ces acquis qui lui ont permis de faire face victorieusement à la puissance de feu de l'armée nazi. Monsieur Churchill est le seul Dirigeant en Europe qui n'a pas capitulé devant le Chancelier Nazi.

On conclut ce devoir que, sans une économie forte, Winston Spencer Churchill n'aurait pas les moyens de contrer la puissance de feu des Nazis.

Le Gouvernement d'économistes de Poutine

De nos jours, dans ce qui est appelé « Guerre Ukraine », le Président Russe, Vladimir Poutine

semble bien préparé. Ancien Lieutenant-Colonel du KGB, il sait que la guerre coûte très cher. Il sait qu'une économie faible ne peut pas tenir longtemps une guerre. Il sait que l'économie doit être forte pour, d'une part mettre les populations à l'abri et les faire adhérer à sa vision et d'autre part, faire fonctionner l'armée et la machine de guerre. Bien que le pays semble avoir pris ses dispositions avant le déclenchement des hostilités, un des mots d'ordre est de préparer l'économie à cette guerre dont personne ne sait la fin.

Ainsi le gouvernement ressemble aussi à une « armée en guerre économique ». Comme si le seul Ministre de l'économie et des finances ne suffisait pas, il nomme un Premier ministre économiste, et un économiste au Ministère de la défense.

Le raisonnement est clair. Autant le premier réflexe d'un médecin est de soulager le malade en calmant les douleurs, autant les premiers réflexes des Hommes de chiffres sont d'éviter les ruptures, que le pays soit en manque, que l'économie ne soit pas capable d'assurer l'approvisionnement correct du pays en général et de l'armée en particulier.

Le constat qui conclut ce devoir est que malgré les dizaines de sanctions de l'OTAN, l'économie Russe reste solide. Elle continue sa transformation vers une économie industrielle. Toutes les mesures sont prises pour faire tourner normalement la chaîne économique. Les chasses sont lancées contre le gaspillage, la corruption et des économies budgétaires doivent être réalisées à tous les niveaux du Budget d'Etat.

De tout temps, l'économie a été le nerf de la guerre

La victoire du « camp le mieux économiquement organisé » ne date d'aujourd'hui. En Afrique, précisément au Mali, dans un passé très lointain, selon les maîtres de la parole, (les griots) et de nombreux livres d'histoires, notamment celui de Amadou BA, « Histoire du Sahel Occidental Malien, des origines à nos jours », paru en 1989 aux éditions Jamana, Bamako, l'Empire du Gana, (capitale Koumbi Saleh) était une fédération de royaumes, dont faisaient partis les royaumes du Mandé (capitale Niani) et du Kagnaka (l'actuel BéléDougou, capitale Sosso, village de l'arrondissement de M'Boron, cercle de Banamba).

L'empire du Gana aurait régné du 2ème au 9ème, soit pendant 07 siècles.

L'empereur exprimait une certaine peur du royaume du Kagnaka, en raison de sa prospérité économique. Dirigé suivant dix principes, appelés « Code Bamanan », (qui sera revu et développé en Code de Kouroukan Fouga après la victoire de Soundjata en 1235 à la bataille de Kirina), ce royaume était relativement bien organisé sur les plans économique et sécuritaire. Chaque guerrier avait son cheval et ses armes contrairement à d'autres. Fort de cette organisation économique et sécuritaire, le roi du Kagnaka, Woroba DIARISSO refusa de payer les impôts à l'empereur de Koumbi Saleh et n'obéissait plus à ses ordres. Conscient de la puissance de Kagnaka, l'empereur n'a pas attaqué pour le soumettre à son autorité. Ce fut le début du déclin de l'empire du Gana.

C'est toujours en raison de sa puissance économique qu'un autre roi du Kagnaka, Soumougou KANTE a envahi pendant de dizaine d'années, son voisin, le royaume du Mandé. La suite de l'histoire est connue. C'est un fils de Naré Makan KONATE, Soundjata qui a reconquis le royaume de son père, à la bataille de Kirina en 1235.

Ce fut l'avènement de l'empire du Mandé (ou du Mali de nos jours). Il n'a pas remis le trône à son grand frère, Dakaran Touman KONATE. Le peuple Malinké n'a pas digéré cette injustice et l'a traité de « KEINTALA » en langue Malinké ou « TIYEN TALA », (en bamanan kan) qu'on pourrait traduire par « celui qui prend un





héritage ». Mais quand on prend l'héritage avant la mort du propriétaire, on devient un « usurpateur ». Au cours d'une grande réunion, Soundjata a décapité le premier qui l'a traité « d'usurpateur de trône ».

Alors, tous les participants se sont mis en rang pour qu'il les décapite tous. « Ils ont décidé que d'ailleurs, tu ne porteras plus jamais le nom KONATE, mais désormais, tu t'appelles Soundjata KEINTA », qui est devenu par déformation KEITA.

On conclut que devoir en disant qu'il faut être économiquement fort pour se protéger ou prétendre gagner une guerre. Aussi, c'est une illustration que le peuple a toujours raison. Aucun dirigeant, puissant et sanguinaire soit-il au monde, ne peut défier un peuple qui le rejette. Beaucoup de dirigeants ne comprennent pas que le peuple est plus fort que les lois qu'ils utilisent pour le réprimer.

Affirmation de la priorité à l'économie

Du stade rudimentaire au stade développé, l'économie est au cœur de l'existence humaine. La "priorité donnée à l'économie" per-

met de renforcer l'unité nationale. Une économie forte apaise les populations et constitue un ciment social.

Une économie en état de fonctionnement normal, en croissance met les populations à l'abri des besoins vitaux. Celles-ci adhèrent ainsi aux idées des dirigeants et les accompagnent dans leurs projets contre l'ennemi.

A contrario, il est difficile de gagner une guerre avec une économie faible, des populations affamées, malades incapables de se soigner, en manque de tout.

C'est en cela que l'économie devient la première priorité en temps de guerre.

Réaffirmation de la souveraineté monétaire

Dans tous ces cas ci-dessus, les pays bénéficient de la souveraineté monétaire. Ils ont leurs monnaies. Ce qui a facilité le financement et la relance de l'économie par « la création monétaire », c'est-à-dire la fabrication de quantités de monnaie qui correspondent à de nouvelles quantités de biens et services, contrairement à la « planche à billet » qui consiste à fabriquer de la monnaie pour la

consommation des quantités de biens et de services déjà existantes. La planche à billet est porteuse de germe d'augmentation généralisée des prix (inflation) préjudiciable à l'économie.

Le royaume de Belgique avait sa monnaie, le Franc Belge, ce qui a permis au génie Hjalmar SCHACHT de relance rapidement l'économie par la demande nationale.

L'Allemagne avait sa monnaie, le reichsmark, Hjalmar SCHACHT, en cumulant les fonctions de Président de la Banque Centrale et de Ministre de l'économie aurait même créé de nouvelles coupures pour ramener l'inflation de plus de 1000% à environ 15%.

La Grande Bretagne, même dans l'Union Européenne n'a jamais voulu abandonner sa monnaie au profit de l'Euro.

La Russie, face aux sanctions de l'OTAN, a décidé la facturation de son pétrole et son gaz en Rouble, sa monnaie, réduisant ainsi sa dépendance au Dollar et au « Serveur mondial Swift ». cette chambre de compensation mondiale logée à la Banque des Règlements Internationaux (BRI).

On conclut que la souveraineté monétaire donne une large marge de manœuvres aux Autorités politiques et monétaires des pays. Celles – ci ont toutes les latitudes de mettre en place une politique monétaire au service de l'économie nationale

Les pays de l'AES doivent avoir leur monnaie

Les pays de l'AES, en voie de rupture, n'ont pas de monnaies propres à eux. Ils sont encore tributaires d'une monnaie d'un système qu'ils combattent. Sans langue de bois, est-ce que cela n'est-il pas une utopie ? Scier la branche sur laquelle on est assis ?

En tout cas, une certitude est que leurs marges de manœuvres sur l'économie, sont inévitablement limitées. Une telle situation mérite d'être rapidement corrigée. En effet, c'est une arme redoutable qui pourrait diluer tous les efforts de souveraineté entrepris.

Le retour à la CEDEAO manquerait beaucoup d'élégance et serait même humiliante à certains égards. Alors pourquoi rester dans un es-



pace monétaire avec plus de la moitié des pays de la CEDEAO ? Cela équivaldrait à une situation où on a « un pied dehors et l'autre pied dedans », Une telle situation est difficilement tenable.

Dans sa quête de souveraineté monétaire à l'avènement des indépendances, le Président Hamani Diori du Niger a sollicité le Professeur Samir Amine, en 1969, pour une étude sur les possibilités de réforme du système monétaire de la Zone CFA. Le Mali avait en 1962 pour battre sa propre monnaie, le Franc Malien.

Les conclusions de l'éminent Professeur d'économie Samir Amine sont sans appel. Le système n'est pas bon pour les pays de la Zone Franc. Il fait des propositions de remplacement. La Côte d'Ivoire et le Sénégal ont rejeté en bloc et sans réserve tout le rapport d'étude. Et comme les décisions sont prises à l'unanimité, les pays de la Zone sont dans cette dépendance monétaire depuis plus de 75 ans.

Est-ce que les conditions politiques et économiques sont réunies pour une sortie collective du FCFA ? Comme le Traité de la CEDEAO, celui de l'UMOA organise l'adhésion et le retrait. Les Etats peuvent soit collectivement, soit individuellement dénoncer le

Traité et donc de sortir de l'Union, avec la particularité que la dénonciation du Traité de l'UMOA pour sortir de l'Union Monétaire (FCFA) entraîne celle de l'UEMOA pour sortir de l'Union Economique. La décision s'impose de plus en plus sur les pays de l'AES.

Née dans la douleur, l'AES pourrait porter espoir

Comme son ancêtre, la Société Des Nations (SDN), l'Organisation des Nations Unies (ONU) est aussi née dans la douleur. C'est à l'issue d'une guerre des plus meurtrières qui aurait fait des millions de morts, dont près de 100 milles Africains, que les vainqueurs se sont regroupés en Organisation des Nations Unies (ONU). Aujourd'hui, elle compte 193 membres.

Est-il besoin de le rappeler, que l'Alliance des Etats du Sahel (AES) est née dans la douleur, l'inimitié et essaie de se faire un chemin dans l'adversité.

D'abord, la douleur du terrorisme, le Mali est pris depuis 2012, en tenailles dans la nébuleuse « rébellion – terrorisme – djihadistes ». Désarmé devant des milliers de morts, le Président par intérim « démocratiquement élu », Monsieur Djoncounda Traoré, fait appel à l'aide de la France, (un appui aérien dit-on).

Puis, « démocratiquement élu », aussi, le Président Ibrahim Boubacar KEITA saisit l'ONU. Les populations Africaines ont cru naïvement de bonne foi, au sauvetage du pays par ce Zorro que l'on croyait invincible. Ce fut une erreur qu'aucun pays Africain ne répéterait plus jamais.

Ensuite, l'inimitié des sauveteurs, que l'on croyait des messies. Mais quelle déception !!! En dix ans de présence la situation s'empire, les masques du Zorro tombent, les sauveteurs s'avèrent être à la base de la déstabilisation dans les pays qu'ils sont sensés sauver du terrorisme. Dans leur ruse de Zorro, ils créent un groupement de 05 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), le G5 Sahel, qui meurt de sa belle mort.

Les trois Etats du Sahel, les plus en proie au terrorisme, ont décidé de se passer de la protection d'un sauveur qui n'en est pas un et de prendre leur destin en mains. Partageant une partie commune de leurs frontières, (zone de trois frontières), ils scellent une alliance militaire qui est entrain de devenir une alliance économique.

Enfin, l'adversité des pays voisins, dont certains apportent leurs soutiens aux « rebelles – terroristes – djihadistes » et d'autres avec

qui, les pays du Sahel partagent les mêmes espaces communautaires, semblent être plus aux services de l'ancien ennemi commun, le colonisateur, que d'aider des membres de leurs communautés.

La solidarité en Afrique, pose de sérieux problèmes, sinon n'existe quasiment pas. Cela fait partie des obstacles au développement du Continent. En effet, les filles et les fils sont manipulables au point qu'ils sont prêts à traiter avec le diable contre leurs pays, leurs sœurs et frères.

En conclusion de ce devoir, le panafricanisme progresse et l'AES survira et se développera. Malheur aux Traîtres dont la dernière récompense, qui lui serait réservée, sera un coup de fusil dans sa gueule, cela que l'objectif de sa trahison soit atteint ou pas. Qui va garder celui qui a trahi les siens, c'est prendre le risque d'être trahi à son tour.

Le salut de l'Afrique est dans le panafricanisme

Il est vrai que peu de choses résistent aux épreuves du temps, à l'évolution. Le panafricanisme demeure et reste un clé incontournable dans le processus de développement du continent. Le Mali est un pays panafricain, qui a inscrit l'Unité Africaine dans toutes ses Constitutions et dans son hymne national.

- ⤴ Le Président Modibo KEITA a offert son territoire à l'Algérie dans sa guerre d'indépendance. Nous avons visité en 2011, à INTEKHOUA un village situé à 07 km à l'ouest de la ville de KIDAL, les sites des bases de l'armée Algérienne, le lieu de l'implantation de la tante du Président Bouteflika qui avait pris le surnom de « Sami le Malien ».
- ⤴ Il a apporté son soutien en envoyant des militaires au secours du Président Sékou Touré attaqué par des mercenaires.
- ⤴ Il a envoyé le jeune Moussa Traoré (le futur général Président) comme « instructeur dans les camps d'entraînement de l'ANC en Tanzanie » dans la lutte contre l'apartheid, auprès du Président Julius Nyerere, un autre grand panafricaniste.

L'unité africaine était une réalité avec le grand Haïlé Sélassié, des Présidents comme Nkrumah, Amical Cabral, Sékou Touré, Jomo Kenyatta, et bien d'autres. Elle a permis d'obtenir la décolonisation totale du continent et la victoire sur l'apartheid. Pouvait-on, en leur temps, imaginer ce que les pays Maghrébins vont subir actuellement aux migrants Africains en transit sur leurs territoires ? Le Maroc a été obligé de quitter l'OUA parce qu'on lui dit clairement que l'OUA ne pouvait pas combattre la colonisation sur le continent et accepter qu'un pays du continent colonise un autre.

Il est malheureux de constater que toutes les Organisations africaines sont infiltrées par les puissances économiques et les Dirigeants du continent ressemblent de plus en plus à des Hommes d'affaires, actionnaires dans toute la sphère économique : mines, télécommunications, transport, etc. Ce royaume a été réadmis au sein de l'Union Africaine avec trompette et tambour battant. Le comble est qu'il tape à la CEDEAO et être membre du Conseil d'administration de la monnaie : l'ECO.

« On ne naît pas grand, on le devient »

L'AES fait l'objet d'attaques, voire de moqueries. Quoi de plus normal, il est rare de faire l'unanimité autour d'un projet. En Afrique, on est rapidement fasciné par les grandes entreprises et organisations. On a tendance à oublier « qu'on ne naît pas grand, on le devient » dans la patience et la persévérance, dit un adage Bamanan.

Le plus important est que les fondateurs ou initiateurs croient en leur projet et qu'ils persévèrent.

L'Union européenne a commencé avec une coopération entre la France et l'Allemagne, aujourd'hui, ils sont 27.

Les Etats Unis ont commencé avec moins de 50 Etats, aujourd'hui, ils ont 51.





Si les Français n'avaient pas cru et réservé un accueil populaire à l'appel du Général De Gaulle du 18 Juin, peut-être que la France serait encore sous domination Allemande.

Si Nelson Mandela avait préféré la facilité de l'exil (qui lui a été proposé plusieurs fois) à 26 ans de prison, peut-être que l'apartheid serait jours en vigueur.

En conclusion de ce devoir, au constat des limites des Organisations existantes, déjà infiltrées par les grandes puissances, y compris l'Union Africaine, l'AES pourrait être le fer de lance de la libération définitive de tout le continent.

Pas de complexe à être dirigé par une « junte »

Si la démocratie avait fait trente ans de gestion dans l'intérêt du plus grand nombre de populations, n'aurait pas créé, au vu et au su de tout le monde, des fonctionnaires milliardaires, n'aurait pas vendu au vu et au su de tout le monde des éléments du patrimoine national comme par exemple la Sotelma et Huicoma, avait donné aux filles et aux fils du pays un enseignement de qualité leur permettant de penser et de prendre l'avenir du pays en mains. Pensez-vous qu'il y aurait de Coup d'Etat ?

Sans tomber dans l'apologie du Coup d'Etat, les pays de l'AES ne doivent pas avoir de honte, ni de complexe à être dirigé par des « junte

militaires ». Non, pas du tout.

Partout dans le monde, les militaires « non démocratiquement élus » ont obtenu d'excellents résultats économiques, fait progresser leurs pays et le monde. Il en était ainsi, hier de l'Empereur Napoléon Bonaparte, du Général Georges Washington, du Général De Gaulle, (l'homme providentiel qui sauvé son pays), de Moustapha Kamel Atatürk, le militaire fondateur de la Turquie moderne.

C'est toujours le cas, aujourd'hui, dans les monarchies de l'Europe, du Golfe et de l'Afrique, Les dirigeants de ces Royaumes, Emirats et autres Sultanats sont-ils démocratiquement élus ? Où sont les grandes gueules pour aller leur parler de démocratie, d'élections libres et transparentes ?

Ensuite les masques tombent, l'hypocrisie apparaît clairement et la démocratie devient un alibi quand on essaie de comprendre leurs lectures des coups d'état au Mali, Burkina Faso, Tchad, Guinée, Niger et Gabon. Peut-être qu'ils prennent les Africains pour leur con ?

Ce que les populations des pays de l'AES ont toujours attendu des politiques et ne cessent de réclamer à tout dirigeant, c'est la réduction de la pauvreté, de la misère, donc du développement économique et social. Beaucoup de bruits autour de ces pays, notamment par les nationaux s'expliquent aussi par la situation économique. On a beau mis en avant les prio-

rités sécuritaires, le temps que nécessitent les résultats économiques, rien à faire : « ventre creux n'a pas d'oreilles ». Ils rétorquent que quand « une transition dure, elle fait sienne toutes les questions de développement ».

En conclusion, on retient que, ce qui a fait le succès des Hommes d'Etat cités ci-haut, c'est la gestion du pays pour le bonheur du plus grand nombre. Tout pouvoir qui gèrera le pays au profit d'une minorité, une oligarchie, une nomenklatura, finira par être renversé par l'écrasante majorité de populations restées en marge du circuit économique.

Le combat pour la souveraineté est une lutte sans fin

Il ne fait aucun doute, que les combats pour la souveraineté nationale n'ont pas de fin. Ils sont menés depuis des siècles par tous les peuples qui aspirent à s'affranchir de la tutelle politique et économique. Les pays de l'AES le savent puisque depuis les indépendances, les anciennes colonies du continent se battent pour leur souveraineté politique et économique avec les résultats que chacun peut apprécier. Toutes les populations des anciennes colonies de la France, doivent avoir, en permanence à l'esprit, les citations suivantes.

« Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, pour une grande nation, c'est abdiquer », Jules Ferry grand théoricien de la colonisation.

Un Chef d'état-major de l'armée Française, en visite au Tchad en 2020 a dit : « Nous étions là, nous sommes partis pour 60 ans, nous sommes de retour, pour toujours ». Sur un plateau de télévision, un autre a dit : « maintenant que l'ambassade est fermée à Niamey, qu'il n'y a plus de militaires Français au Niger, on peut attaquer ce pays ».

Rien qu'avec ces déclarations de mépris, de « va – t – en guerre », toutes les anciennes colonies de la France devraient être aux côtés des pays de l'AES pour parachever les indépendances.

Les garants de la souveraineté : la « veille sécuritaire » et « l'économie endogène ».

Dans le combat pour la souveraineté nationale, les deux armes incontournables sont la « veille sécuritaire » et le développement d'une « économie endogène ».

La « veille sécuritaire », parce que les positions ne sont pas figées. Les Hommes passent, les régimes politiques et les systèmes économiques évoluent. Des amis d'aujourd'hui pourraient être des ennemis de demain et vice-versa. A titre d'illustrations, le Mali a abrité des bases de l'armée Algérienne dans sa guerre d'indépendance contre la France quand d'autres pays du continent envoyaient des troupes pour appuyer l'armée de l'occupant. Aujourd'hui ce pays est-il encore ami du Mali ?

Ensuite, le développement d'une économie « endogène », ce qui signifie que chaque pays doit compter sur ses propres forces d'abord. En effet, aucun pays n'est gentil pour aider un autre à se développer. Dans son livre « Dead Aids » (Aides fatales) en Français, l'économiste Zambienne Moyo Dambisa, nous apprend comment les aides bilatérales et multilatérales ont détruit l'Afrique. Elle affirme en filigrane, qu'en 50 ans d'aides avec plus de 2000 milliards de dollars injectés dans les pays du continent, les grands bénéficiaires sont les plus pauvres, ceux où les populations sont les plus misérables. Elle conclut que l'Afrique doit compter sur ses propres forces, en somme un « développement endogène ».

Cela ne signifie pas que les pays de l'AES veulent être isolés, en autarcie ne voulant traiter

avec d'autres pays. Non, absolument pas du tout. Il ne fait aucun doute que les variables incontournables du développement économique social et culturel sont la technologie et l'interdépendance des pays.

En conclusion de ce devoir, l'Afrique demeure un éternel assisté en plus d'un demi-siècle d'indépendance. Les Africains sont les seuls à réclamer haut et fort l'assistanat. N'est-il pas temps que cela cesse ?

Des guerres ont été gagnées par des « faibles »

Parmi les nombreuses guerres que le monde a connues, on pourrait citer des exemples où les « plus faibles » économiquement semblent avoir l'emporté. C'est le cas par exemple des guerres de l'Italie contre l'Ethiopie (1896, et 1935 – 36) de la France contre le Nigéria au Biafra, de la guerre d'Indochine par la France aidée par la toute puissante armée Américaine, des guerres des Etats Unis contre l'Irak, la Somalie, l'Afghanistan, des guerres de la Russie contre l'Afghanistan, de l'Angleterre contre l'Argentine dans les Iles Malouines, etc.

Mais, les puissants ont-ils réellement perdu ? Il est important de ne pas se tromper des objectifs d'une guerre. Le cas du Mali aide à comprendre que beaucoup de ces guerres étaient des déstabilisations à but économique, précisément pour le contrôle des ressources. Il ne s'agissait pas des « guerres de victoire

ou de survie ».

Dans d'autres cas, l'objectif semblait être une démonstration de puissance, du rôle de gendarme du monde. Alors la guerre est engagée tout en essayant de limiter au maximum le nombre de pertes en vies humaines de leurs côtés.

Ils ont croisé des patriotes déterminés à défendre le territoire des leurs ancêtres avec, sans aucun doute, un minimum de conditions économiques. Alors ils ont reculé.

En conclusion, c'est en temps de paix qu'on prépare la guerre en s'armant calmement, discrètement et à moindres coûts. Dans les guerres menées par les pays du Sahel, cela n'a pas été fait. Ce sont des « guerres imposées » par des déstabilisations minutieusement préparées. Les pays n'avaient que deux options : soit abdiquer, soit se battre. Le choix a été de se battre. Ils sont entrain de s'armer et de former les troupes dans des conditions financières très difficiles. Mais cela n'est pas une excuse, il serait suicidaire d'oublier l'économie au profit des forces de défense et de sécurité, qui seraient les premières victimes des manques créés en raison de la faiblesse de l'économie.

Siné DIARRA

Expert –Comptable, Essayiste à Bamako – Mali



ENERGIE FM 107.9



Drame à Ségou ville /Quartier Bougoufiè .

Une jeune dame de 19 ans mère d'un bébé tuée devant son mari par des bandits qui se promènent nuitamment.

Selon les renseignements des bandits ou les membres d'une sorte de mythes dotée de manchettes, bâton,...se promènent de famille en famille pour guetter les femmes et les tué.

Ils ont fait quelques victimes vers Bougouni,Lafiabougou,...

Aujourd'hui c'était le tour de la grande famille Cheick Mahi HAÏDARA. La femme de Mounir Sidi Ahmed HAÏDARA voulant prendre un peu d'air s'est couchée avec sa fille pour éviter la chaleur causée par la coupure mais hélas !

Ils se sont introduits chez lui, ligoté le mari puis l'enfermer dans la chambre et tué sa femme par des coups de bâton et autres.

Défunte Fatoumta BAH âgée de 19 ans ainsi est partie à jamais en laissant son enfant et son époux qui à travers des cris et gémissements a été secouru mais tard car sa femme n'était plus. Free



Hamidou Bocoum



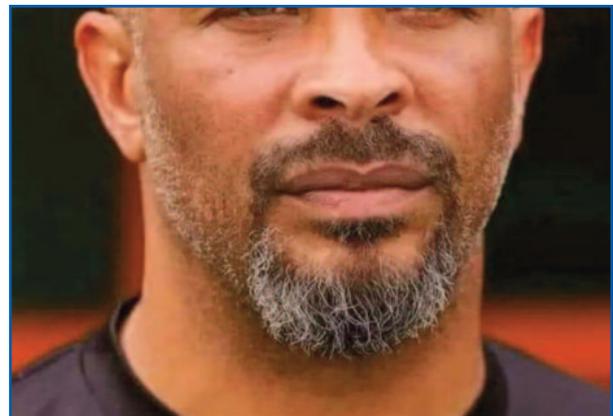
Ce dimanche 07 juillet 2024 marque le 1er jour de l'an musulman 1446 de l'hégire, je vous présente mes vœux les meilleurs. Qu'Allah exauce tous nos bons vœux, qu'il pardonne nos péchés, qu'il accepte nos douas, qu'il nous garde longtemps auprès de nos familles respectives et qu'il fasse de nous des musulmans pieux. Bonne année musulmane

La plus belle forme de subsistance n'est pas l'argent, c'est plutôt la tranquillité de l'âme, la santé du corps, la pureté du cœur, la doua d'un père, d'une mère, la doua de quelqu'un qui vous aime en Allah. Qu'Allah nous accorde toutes ces formes de subsistance.

Mali24



Va-t-on vers un feuilleton judiciaire entre la fédération malienne de football et l'ex-sélectionneur national des Aigles, Éric Sékou Chelle ? La question en vaut la chandelle. Dans un communiqué publié par l'ancien patron de l'équipe nationale sénior de football, celui-ci n'attend pas se laisser faire. Dans son communiqué, Éric Sékou Chelle explique qu'il a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale en mai 2022 et qu'il a donné le meilleur de lui-même pour honorer cette mission....



Lors du premier sommet de chefs d'État et de gouvernements de l'Alliance des États du Sahel (AES), tenu à Niamey ce samedi 6 juillet 2024, les dirigeants ont annoncé dans le communiqué final des décisions importantes afin de renforcer leur coopération, notamment sur l'économie et les finances au sein de la confédération. Dans la conclusion, les présidents du Mali, du Burkina Faso et du Niger ont indiqué la création d'une banque d'investissement de l'AES et la mise en place d'un fonds de stabilisation. Dily Kane Mali24



■ Kati 24



L' AES décide de créer une banque d'investissement.

Félicitons à son Excellence, le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition nommé Président de la Confédération de l' AES pour un mandat d'un an.
Vive l' AES



■ Yeah Samake



Déclaration de Yeah Samake sur les attaques terroristes à Bandiagara

C'est avec une profonde tristesse et une grande consternation que nous avons appris les récentes attaques terroristes survenues dans la région de Bandiagara, causant la perte tragique de vies humaines, des blessures graves et des déplacements massifs de nos concitoyens vers d'autres localités à l'intérieur du pays. Je tiens à exprimer mes condoléances les plus attristées aux familles des disparus et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. À tous ceux qui ont été forcés de quitter leurs foyers, nous espérons de tout cœur que vous pourrez retrouver la sécurité et la paix dans les jours à venir.

Au fil des ans, grâce à la collaboration entre ma fondation et l'association ACTION HUMANITAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT AHD N'YES-SIGUI de Mopti, nous avons pu mobiliser des ressources significatives

pour soutenir les familles démunies de la région de Mopti, incluant Bandiagara. Cette initiative a permis de fournir des vivres d'une valeur de 9.150.000 FCFA par mois durant 30 mois, bénéficiant ainsi à 100 familles chaque mois. Cet effort visait à aider les populations locales à surmonter les difficultés du moment.

Je demande aux autorités de s'engager fermement aux côtés des populations civiles afin de leur assurer qu'elles ne sont pas seules face à cette barbarie qui nous préoccupe tous. Il est crucial que nous fassions preuve de vigilance et d'unité, et que nous alertions les autorités en cas de toute activité suspecte.

Ma solidarité va également aux populations du nord en général, et j'appelle les humanitaires à continuer d'accompagner les populations dans cette épreuve douloureuse.

Ensemble, nous surmonterons ces défis. Restons unis et forts.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR

Yeah Samake

Directeur Exécutif de la fondation Empower-Mali

Ancien Maire

Ancien Ambassadeur



CHERS AMIS,

Les travaux de construction de notre nouvelle école composée de trois (3) salles de classe, d'une direction, d'un secrétariat et de deux blocs de six (6) latrines à N'gana dans la commune de Kignan, région de Sikasso, progressent comme souhaité.

Le projet est financé par la fondation Empower Mali en partenariat

avec JP's Peace, Love & Happiness Foundation, avec une contribution de 20 % des ressortissants dudit village. Une éducation de qualité pour tous n'est possible que lorsque des infrastructures de qualité sont disponibles pour les enfants.

Engageons-nous pour une meilleure qualité d'éducation pour tous au #Mali!

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



■ Abdoulaye Mangane



Avec IBK , l'accord est bon ! La France est un partenaire fiable !

Avec Assimi, l'accord détruit le Mali ! J'ai des preuves que la France veut déstabiliser le Mali .

Ah Broulaye, toi-même, faut voir ou bien !

La constance en politique est importante hein.



Chers artistes maliens,

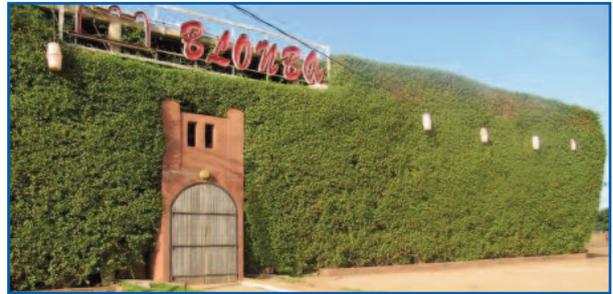
Chers opérateurs et acteurs culturels maliens,

Le BlonBa Complexe Culturel , le seul théâtre privé au Mali [M] [L] risque de fermer, vous n'êtes pas au courant ?

Le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du

Tourisme, Le Blonba risque de fermer, est-ce que vous êtes au courant ?

L'art, la création artistique, l'intelligentsia, la fabrication du nouveau récit national ne seront possibles sans infrastructures culturelles. Aidez-nous ! Aidez notre secteur. Nous voulons faire de l'art.



■ Capitaine Ibrahim TRAORÉ



Aux côtés de mes pairs, leurs Excellences le Général TIANI et le Colonel GOITA, je prends part, ce samedi 6 juillet 2024 à Niamey, au 1er sommet des pays membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Ce sommet marque une étape déterminante pour l'avenir de notre espace commun. Ensemble, nous allons consolider les fondements de notre vraie indépendance, gage d'une paix véritable et d'un développement durable par la création de la Confédération "Alliance des Etats du Sahel". L'AES regorge d'énormes potentialités naturelles qui, bien exploitées, garantiront un avenir meilleur aux peuples nigérien, malien et burkinabè.





UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
Commission des Affaires Africaines
CAAF
Ordre des Notaires du Mali



APPEL A CONTRIBUTION

Mélanges offerts à Maître Gaoussou HAIDARA

I. CONTEXTE

Le notaire est un acteur important du monde du droit. Son intervention dans les opérations et actes juridiques est gage de crédibilité et de sécurité juridique. La place de premier rang accordée à l'acte notarié dans les transactions civiles et commerciales en est l'éclatante illustration.

La fonction de notaire a cependant connu des débuts tumultueux à l'indépendance du Mali. Mal perçue par les nouvelles autorités, elle sera purement et simplement suspendue. Aussi et jusqu'en 1979, le domaine notarial est-il resté désert et sans officiants. C'est dans ce contexte que Maître Gaoussou HAIDARA s'est dédié pour la renaissance et la valorisation de la profession notariale en donnant à la profession ses lettres de noblesse. Ses efforts vont rapidement porter leurs fruits.

Les efforts du grand Maître ne se sont pas arrêtés aux frontières du Mali. Sa contribution au rayonnement de la profession sur le plan international est indéniable. C'est ainsi qu'il occupa les fonctions de Président de la Commission des Affaires Africaines du Notariat Latin (CAAF) et de Conseiller Exécutif de l'Union Internationale du Notariat.

Dans ce contexte, l'Ordre des notaires du Mali de concert avec les milieux académique et juridique a décidé d'organiser un hommage exceptionnel à la dimension de ce grand professionnel qui cumule aujourd'hui plus de 50 ans d'exercice dans la profession.

II. SPECIFICITE DE L'APPEL A CONTRIBUTION

L'Ordre des notaires du Mali, à travers ces mélanges, entend offrir à Maître Gaoussou HAIDARA des contributions scientifiques liées au droit privé, en général et au droit notarial, en particulier.

Dans cette optique, un accent particulier sera mis sur la place du notaire dans le monde du droit ainsi que les défis et mutations de la profession dans un monde de plus en plus globalisé. Les contributions doivent avoir un lien avec le notariat ou présenter un intérêt pour la profession de notaire.

Pour atteindre cet objectif, les initiateurs ont décidé de mettre en synergie les universitaires et praticiens maliens (avocats, banquiers, notaires, huissiers, juristes d'affaires et/ou d'entreprises, doctorants dédiés) susceptibles de manifester un intérêt à contribuer au projet.

III. AXES THEMATIQUES

Les contributions peuvent s'articuler autour des axes ci-après :

Axe 1. Statut du notaire, accès et organisation de la profession ;

Axe 2. Notariat et services publics de l'État ;

Axe 3. Notariat et contrat ;

Axe 4. Notariat et droit des sociétés ;

Axe 5. Notariat et droit de la famille ;

Axe 6. Notariat et droit des successions ;

Axe 7. Notariat à l'ère du numérique ;

Axe 8. Notariat malien et système international du notariat ;

Axe 9. Responsabilité du Notaire.

IV. CHRONOGRAMME ET DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

- Lancement de l'appel à communication : **28 juin 2024** ;
- Les contributions (le thème et un résumé d'une demi-page version numérique) doivent être adressées à la coordination scientifique mail : bouboukeita2@gmail.com avec cc gakkissima@gmail.com, au plus tard le 15/07/2024 ;
- Les contributeurs retenus en seront informés au plus tard le 10/08/2024 ;
- Les contributions définitives (version numérique) devront parvenir au plus tard le 10/09/2024 à minuit ;
- La journée scientifique dédiée à la présentation des contributions est prévue dans la dernière quinzaine du mois de novembre 2024 ;
- La publication des mélanges interviendra au plus tard la fin du premier trimestre de l'année 2025.

V. COMITE SCIENTIFIQUE

Boubou KEITA, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako, Avocat au Barreau de Paris (**Président**) ;

Kissima GAKOU, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako ;

Ahmadou TOURE, Docteur en droit des affaires et droit économique de l'Université Paris 13, Notaire, Président honoraire de l'Ordre des notaires du Mali ;

Demba KONE, Notaire.

Reconnaissance nationale : 48 fonctionnaires élevés au rang des médailles d'honneur



Une cinquantaine de fonctionnaires de la Police nationale et de la Protection civile, ont reçu, ce jeudi 04 juillet 2024, leurs médailles d'honneur, au ministère de la Sécurité et de la Protection civile. Parmi ces récipiendaires, figurent Colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens combattants et Général de division Oumar Diarra, chef d'État-major général des Armées.

U total, 48 éléments des Forces armées maliennes et de sécurité dont un personnel civil ont été décorés par la nation. Tous fonctionnaires, les récipiendaires sont des officiers supérieurs, sous-officiers et militaires du rang. En plus du ministre de la Défense et des Anciens combattants et du chef d'État-major général des Armées, quatre autres personnes dont le Général de Brigade à la retraite Amadou Sagafourou Guèye, grand chancelier des Ordres nationaux du Mali, ont obtenu, la médaille d'honneur de la Police nationale et celle de la Protection civile. Les trois autres ont reçu leurs distinctions respectives de la Police nationale et de la Protection civile. Ces médailles récompensent la bonne qualité du service rendu à la nation.

Le Porte-parole des récipiendaires, Colonel Sadio Camara, ministre de la Défense et des Anciens combattants, a surtout exprimé toute sa gratitude à l'ensemble des Forces armées et de sécurité, particulièrement au Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta, chef suprême des Armées. Pour lui, c'est une fierté de recevoir cette médaille au nom du Chef de l'État. « Ces médailles récompensent nos honorables services rendus à la nation. Les médailles d'honneur de la Police nationale et de la Protection civile sont sans doute la consécration de la reconnaissance de la nation. Nous sommes particulièrement touchés d'être parmi les récipiendaires. Nous espérons que cette cérémonie de décoration motivera l'ensemble des Forces armées et de sécurité à rester debout sur le rempart », indique le Porte-parole des récipiendaires.

Cette cérémonie de reconnaissance constitue un insigne honneur et une fierté pour tous les récipiendaires. Et pour le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine, ces médailles d'honneur sont destinées à récompenser les fonctionnaires de la Police nationale et de la Protection civile, qui se sont distingués par des services ou actes exceptionnels dans le cadre de la

Affaire d'interpellation des leaders politiques : Me Mohamed Ali Bathily de nouveau gardé à vue



L'ancien ministre de la Justice et éminent avocat, Me Mohamed Ali Bathily, a été de nouveau interpellé par la Brigade d'Investigations Judiciaires (BIJ) de Bamako le vendredi 5 juillet 2024. Il a été placé en garde à vue et a passé la nuit à la BIJ avant d'être présenté au procureur du tribunal de la commune V. Cette interpellation fait suite à sa libération précédente dans une affaire impliquant des leaders politiques accusés de tentative de déstabilisation, atteinte à la sûreté de l'État et troubles à l'ordre public.

Me Bathily avait été initialement arrêté le 20 juin 2024 lors d'une rencontre politique au domicile de l'ancien ministre Moustapha Dicko à Baco-Djikoroni ACI, en commune V du district de Bamako. Malgré sa libération initiale en raison de son statut d'avocat, la procédure judiciaire a continué, aboutissant à son récente arrestation. Le parquet général près la Cour d'Appel de Bamako a saisi le bâtonnier de l'ordre des avocats du Mali pour instruire à la BIJ d'interroger le célèbre avocat pour la suite de la procédure.

Actuellement en garde à vue, Me Mohamed Ali Bathily sera probablement présenté au juge ce lundi au Mali. Il est également le père et l'avocat du célèbre chroniqueur Youssouf Mohamed Bathily, connu sous le nom de Rasbath, actuellement incarcéré à la prison centrale de la deuxième région, Koulikoro, en attente de son jugement.

Fatou Sissoko

Police ou de la Protection civile.

« Votre sélection a été faite sur la base de votre patriotisme, votre ardeur au travail et votre amour pour le pays. C'est pour vous dire déjà que vous pouvez viser l'excellence partout et en toute chose. Pour mériter cette distinction, vous avez donné le meilleur de vous-même, parfois au péril de votre vie. Donc, cette distinction restera le fruit de votre engagement et de votre sens du devoir dont les résultats sont bien évidents », ajoute le ministre de la Sécurité et de la Protection civile.

Hamissa Konaté
Source: ORTM

Renforcement de la capacité de défense du Mali : Vers une sécurité nationale renforcée et une coopération régionale accrue



Dans un contexte de défis sécuritaires persistants et de tensions régionales accrues, le Mali a récemment annoncé une initiative majeure visant à renforcer sa capacité de défense nationale contre toute menace potentielle. Cette démarche stratégique a été présentée lors d'une cérémonie officielle par le Colonel Camara, qui a souligné l'importance de sécuriser le territoire malien et de protéger la nation contre les dangers éventuels.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Alliance des États du Sahel (AES), également connue sous le nom de Liptako-Gourma, un pacte de défense mutuelle conclu entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Ce pacte symbolise la coopération renforcée entre ces trois nations pour lutter ensemble contre les menaces sécuritaires dans la région du Sahel. La cérémonie a également été l'occasion de rendre hommage aux forces de sécurité maliennes pour leurs efforts et leur bravoure. Les médailles d'honneur décernées à la Police Nationale et à la Protection Civile témoignent de leur engagement sans faille à protéger le pays.

La production nationale de munitions et l'assemblage de véhicules blindés représentent une étape cruciale vers l'autosuffisance militaire du Mali. Ce développement stratégique vise à réduire la dépendance aux importations d'armements et à renforcer la souveraineté nationale en matière de défense.

Le Colonel Camara a souligné que cette initiative aura des retombées positives sur l'économie locale en créant des emplois et en stimulant la croissance économique. Investir dans la capacité de production nationale est essentiel pour garantir la sécurité et la prospérité du pays. Cette annonce intervient à un moment crucial où la coopération régionale est essentielle pour faire face aux menaces communes et assurer la stabilité dans la région du Sahel. En unissant leurs forces sous le pacte de l'Alliance des États du Sahel, le Mali, le Niger et le Burkina Faso montrent leur détermination à collaborer étroitement pour relever les défis sécuritaires ensemble.

Avec ces nouvelles capacités de production, le Mali aspire non seulement à renforcer sa propre défense, mais aussi à contribuer de manière significative à la sécurité collective de l'Alliance des États du Sahel.

Tombola "SECRETE" : Canal + Mali récompense la fidélité de ses abonnés



La dernière distribution des prix aux 60 gagnants de la Tombola "SECRETE" de Canal + Mali s'est déroulée avec succès le jeudi 04 juillet 2024 au siège de l'entreprise. Cette cérémonie, présidée par Yacouba Diallo, Responsable Marketing de Canal + Mali, en présence de Fatouma Nasser du département Communication, a marqué la clôture de cette initiative visant à récompenser la fidélité des clients de la société et à renforcer la dynamique de fidélisation des abonnés Canal+. Après avoir remis les 30 premiers lots de cadeaux il y a quelques jours, Canal + Mali a attribué le dernier lot à 60 bénéficiaires, leur offrant un abonnement gratuit de six mois, valable jusqu'en décembre 2024. Le processus de participation était simple : les abonnés devaient renouveler leur abonnement à Canal + pour être éligibles à cette tombola, comme l'a expliqué Yacouba Diallo.

Durant le mois de juin, 90 bénéficiaires ont remporté un abonnement de 6 mois, couvrant des formules allant de 5 000 FCFA à 40 000 FCFA. Selon M. Diallo, il s'agissait de la 8ème tombola organisée depuis 2022, dans le cadre de la stratégie de fidélisation des clients de Canal + Mali. Les réactions des gagnants sont unanimes quant à la surprise et la satisfaction qu'ils ont éprouvées. Certains ont exprimé leur incrédulité initiale, comme l'a souligné une bénéficiaire, avant de remercier Canal + Mali et d'encourager les Maliens à s'abonner. D'autres gagnants ont reçu des smartphones, des groupes électrogènes, une somme de 250 000 francs, et divers autres lots, en récompense de leur fidélité à Orange Money. La Tombola "SECRETE" de Canal + Mali, qui permet aux abonnés de participer en se réabonnant à leur formule précédente, a connu un franc succès. Fatouma Nasser du département Communication a souligné que tous les abonnés de Canal + Mali étaient éligibles à cette tombola, soulignant ainsi l'engagement de l'entreprise envers sa clientèle. Cette initiative de récompenser la fidélité des abonnés de Canal + Mali à travers la Tombola "SECRETE" témoigne de l'importance que l'entreprise accorde à ses clients et de sa volonté de les satisfaire au quotidien.

Fatou Sissoko

Cette initiative marque donc un pas important vers une sécurité nationale renforcée et une coopération régionale accrue pour assurer la paix et la stabilité dans la région du Sahel.

Ibrahim Sanogo

Niger : Le gouvernement retire les permis d'exploitation d'uranium à GoviEx et Orano

Le gouvernement nigérien a récemment décidé de retirer les autorisations d'exploitation minière d'uranium à deux grandes entreprises étrangères, à savoir le groupe canadien GoviEx et le groupe français Orano (ex-Areva). Ces décisions ont été respectivement annoncées le 4 juillet et le 19 juin derniers.

Pour ce qui est de GoviEx, le gouvernement a informé l'entreprise par le biais d'une correspondance du ministère des mines que l'autorisation d'exploitation minière de Madaouéla, couvrant une superficie de plus de 243 km², n'était plus valide et que la zone était désormais dans le domaine public. Le groupe canadien conteste cette décision, arguant qu'elle ne respecte pas la procédure établie par le code minier en vigueur, et se réserve le droit de la contester devant les instances judiciaires compétentes.

Par ailleurs, le gouvernement a également retiré l'autorisation d'exploitation du gisement d'uranium d'Imouraren à Orano. Ce gisement, situé près d'Arlit, est l'un des plus importants au monde, avec des réserves estimées à 200 000 tonnes. Orano a exprimé sa volonté d'engager un dialogue avec les autorités tout en se réservant le droit de contester cette décision en justice.

Ces actions du gouvernement nigérien s'inscrivent dans une volonté de revoir le mécanisme d'exploitation des ressources naturelles du pays



par des entreprises étrangères. Les autorités ont souligné à plusieurs reprises leur désir de garantir un développement économique et social équitable pour la région, tout en veillant à la protection des intérêts nationaux.

Il est essentiel de noter que ces décisions pourraient avoir un impact significatif sur l'économie locale, notamment en ce qui concerne les opportunités d'emploi offertes par ces projets miniers. Les entreprises concernées ont donc exprimé leurs préoccupations quant aux conséquences de ces révocations d'autorisations sur le développement de la région.

Arouna Sidibé





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Régulation de la publicité des médicaments traditionnels : La HAC et le ministère de la santé main dans la main

Le 4 juillet 2024, s'est tenue une réunion d'une grande importance au gouvernorat de Bamako pour réguler la publicité des médicaments traditionnels. Cette réunion a réuni divers acteurs tels que des professionnels des médias, des responsables sanitaires, religieux et coutumiers, sous la présidence du gouverneur du district de Bamako.

Le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Gaoussou Coulibaly, s'est félicité de la forte participation et a souligné la volonté de réglementer, plutôt que d'interdire, la médecine traditionnelle. Il a rappelé que la loi interdit strictement la publicité de tout médicament sur les médias, mettant en lumière les problèmes actuels découlant de pratiques non conformes.

Le représentant du ministère de la Santé a condamné fermement la prolifération de publicités mensongères et potentiellement dangereuses, soulignant le rôle crucial de la presse dans cette lutte. Le président du Groupement des Professionnels de la Communication (GPAC) a insisté sur l'importance de l'application stricte des textes pour éviter les abus, précisant que toute publicité de médicament doit être autorisée par le ministère de la Santé.

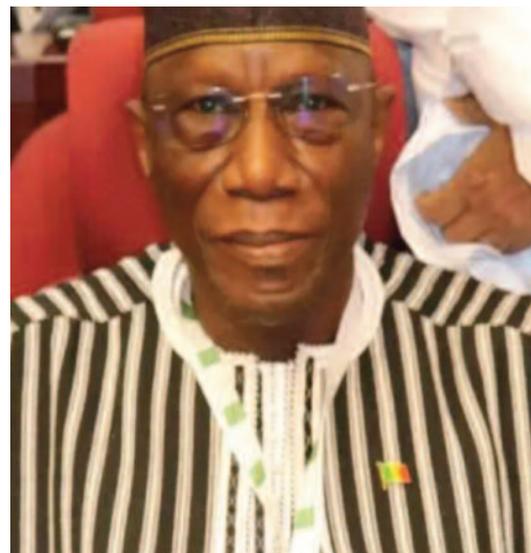
À l'issue de la réunion, il a été convenu que des actions conjointes seraient mises en place pour assainir le secteur. La HAC a réitéré son engagement à faire respecter la loi, tandis que le ministère de la Santé a réaffirmé sa détermination à lutter contre ces pratiques préjudiciables. Cette rencontre marque ainsi une avancée significative vers la régulation des publicités des médicaments traditionnels, visant à protéger la santé publique et à garantir une

information fiable et conforme à la législation en vigueur.

La HAC a également annoncé lors de cette réunion l'interdiction formelle de la publicité des médicaments traditionnels dans les médias, suite à la constatation de nombreux cas de non-conformité. Le président de la HAC, Gaoussou Coulibaly, a rappelé le rôle régulateur de l'autorité et a souligné la nécessité de respecter les lois en vigueur, en particulier en matière de publicité.

En collaboration étroite avec le ministère de la Santé et du Développement Social, la HAC poursuit ses efforts pour lutter contre les publicités non autorisées et garantir une information saine et conforme aux normes établies. Cette coopération vise à assainir le secteur, protéger la population et promouvoir des pratiques publicitaires éthiques dans le domaine des médicaments traditionnels. Abdoulaye Keita, en sa qualité de représentant du ministère de la Santé, a mis en avant l'importance et la gravité du problème auquel le ministère est confronté.

Il a souligné que le ministère ne peut pas affronter cette situation seul et a insisté sur



l'impératif d'une approche collaborative pour éradiquer ce fléau. Il exprime l'espoir que la réunion en question permettra de mettre en place des actions concrètes, de clarifier les enjeux et d'informer adéquatement les agents chargés de faire respecter la loi.

Cette réunion, tenue au gouvernorat de Bamako, marque une étape décisive dans la régulation des publicités de médicaments traditionnels. Il s'agit d'un effort conjoint visant à protéger la santé publique et à garantir une communication responsable et conforme à la législation en vigueur.

Il est évident que la collaboration entre les différentes parties prenantes est essentielle pour parvenir à des solutions efficaces et durables dans la lutte contre ce problème. Cette déclaration met en lumière l'importance de la coordination et de la coopération entre les acteurs impliqués dans la promotion de la santé publique et le respect des réglementations en matière de publicité pharmaceutique.

■ Karamoko B Keita



Aéroports du Mali : Des violations du Pacte de stabilité sociale et de croissance décriées par le syndicat de l'Aéronautique (SSA)



C'est à travers un courrier en date du 01 juillet 2024 que la Section Syndicale de l'Aéronautique (SSA), affiliée à la centrale syndicale UNTM, a adressé au Président Directeur Général des Aéroports du Mali (ADM) une dénonciation des cas de violation du Pacte de stabilité sociale et de croissance aux Aéroports du Mali.

Le Secrétaire général de la Section Syndicale de l'Aéronautique (SSA), relevant du Syndicat National des Transports affilié à l'Union Nationale Des Travailleurs du Mali (UNTM), M. Abdoul Kader KONARE, a noté qu'il leur est revenu de constater que suite aux décisions n°0123/ADM-PDG du 17 mai 2024 et n°0127/ADM-PDG du 17 mai 2024 portant affectations des agents, vous avez décidé de muter géographiquement les camarades dans les régions de Sikasso et Tombouctou (Mahamar M MAIGA, Secrétaire Général Adjoint du Comité Syndical des ADM et Monsieur Kalifa TRAORE, Secrétaire à l'Information et à la Communication de la Section Syndicale de l'Aéronautique, Secrétaire à l'information et à la Communication du Comité Syndical des ADM), dont par la lettre de référence N° 2023-02/SSA/SG du 25 août 2023 relative à l'élection des membres du Bureau Exécutif de la Section Syndicale de l'Aéronautique, qu'il a transmise au DG de l'Aéroport ainsi que le procès-verbal de renouvellement et la liste complète des

membres dudit bureau. Malgré ces informations portées à sa connaissance, il a décidé de muter ses camarades sans avoir préalablement leur accord et sans leur consentement, sachant bien qu'ils sont investis d'un mandat syndical au niveau des Aéroports du Mali et du secteur aéronautique. Pour cela, la Section Syndicale de l'Aéronautique a exprimé sa ferme opposition à ces impositions de mutation géographique à ses représentants et demande purement et simplement l'annulation desdites décisions qui sont l'expression de l'usage abusif du pouvoir de l'Administration sur leurs responsables syndicaux et qui violent

flagramment le Pacte de Stabilité sociale et de Croissance quant au respect de la liberté syndicale.

Le Secrétaire Général de la Section Syndicale de l'Aéronautique, a tenu à rappeler au Président Directeur Général des Aéroports du Mali (ADM) que le Comité Syndical est un partenaire de l'Administration et ses membres ne doivent pas être des cibles à abattre par cette dernière, comme elle est malheureusement en train de constater dans ses prises de décisions envers ses représentants. Il invite le DG Togola à revenir sur ses précédentes décisions jugées abusives et prises à l'encontre des autres responsables syndicaux ; à arrêter l'immixtion de l'administration dans les affaires syndicales ; à respecter la liberté syndicale ; à respecter les engagements des plus hautes autorités vis-à-vis du pacte de stabilité sociale et de croissance.

Affaire à suivre

Bokoum Abdoul Momini



11e édition du CEO Talk : Une tribune d'échange et de partage au service de l'entrepreneuriat

La présidente du Réseau des Entrepreneurs et des Affaires de l'Ouest du Mali (REAO-Mali) a inauguré la 11e édition du CEO Talk en adressant ses salutations aux anciens présidents de l'organisation pour leur présence et en remerciant chaleureusement tous les partenaires impliqués dans cette initiative. Ce projet est rapidement devenu un événement incontournable pour les acteurs économiques, offrant un espace privilégié de débats et d'échanges entre chefs d'entreprises confirmés et jeunes porteurs de projets.

Le CEO Talk, véritable tribune de dialogue direct, permet à un chef d'entreprise de partager son parcours, ses succès, ses difficultés et les leviers qui l'ont mené au sommet de l'entre-

preneuriat. Cet événement se veut également une plateforme de réflexion, d'échanges et de partage d'expérience, offrant aux jeunes porteurs de projets des conseils pratiques, des perspectives d'avenir et des solutions concrètes aux défis économiques rencontrés.

Malgré leurs emplois du temps chargés, les participants du CEO Talk ont contribué au succès de cet événement en partageant généreusement leurs expériences. L'invité d'honneur de cette édition, le directeur général de la Banque Atlantique, a souligné l'importance de l'accès au financement pour les PME, notamment en abordant le thème "Accès au financement des PME : problématiques et opportunités".

Il a mis en lumière les obstacles tels que le manque d'informations financières et les difficultés économiques, tout en encourageant les PME à renforcer leurs capacités pour convaincre les banques. Selon lui, la communication joue un rôle clé dans l'obtention de financements, et il a exhorté les porteurs de projets à persévérer dans leur recherche de soutien financier.

La présence du ministre Moussa Alassane Diallo à cet événement témoigne de l'engagement des autorités de la Transition en faveur du financement des PME. Le directeur de la Banque Atlantique a souligné l'importance de la réglementation bancaire au Mali et a encouragé les entrepreneurs à saisir les opportunités offertes par le REAO-Mali pour concrétiser leurs projets futurs.

Le CEO Talk s'est une fois de plus affirmé comme un rendez-vous incontournable pour les acteurs de l'entrepreneuriat au Mali, offrant un espace de partage, d'apprentissage et de networking précieux pour le développement économique du pays. Lorsqu'il est question de financements de grande envergure, il est important de prendre en considération les capacités des banques. En effet, certains pro-





jets peuvent dépasser le seuil de financement des banques traditionnelles, c'est pourquoi il est préconisé d'orienter les porteurs de ces projets vers les institutions de microfinance, mieux adaptées pour accompagner des projets de taille plus modeste.

Il est souligné que les taux pratiqués par les banques peuvent être influencés par divers facteurs indépendants de leur volonté, tels que les coûts de financement élevés auxquels elles sont confrontées. Il est donc essentiel de prendre en compte ces éléments lorsqu'on aborde les taux de crédit proposés par les banques.

Les banques ont injecté plus de 4000 milliards de F CFA dans l'économie malienne, démontrant ainsi leur rôle crucial dans le développement économique du pays. De plus, les efforts déployés par les banques pour améliorer le taux de bancarisation au Mali méritent d'être salués, car cela contribue à une meilleure inclusion financière de la population.

Il est suggéré que les banques prennent en considération des informations autres que financières lors de l'octroi de crédits. Cette ap-

proche plus holistique pourrait permettre une meilleure évaluation des projets et des emprunteurs, favorisant ainsi un accès plus large au financement.

Il invite les entreprises à favoriser la création d'emplois, soulignant que le secteur privé joue

un rôle clé dans la lutte contre le chômage. Il est donc essentiel de promouvoir l'entrepreneuriat et de soutenir les initiatives visant à générer des emplois, en complémentarité avec les efforts du secteur public.

Fatou Sissoko





**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Session parlementaire d'avril du Conseil National de Transition : Adoption de 19 projets de loi



La session d'avril du Conseil National de Transition (CNT) s'est clôturée avec l'adoption de 19 projets de loi. Sous la présidence de Malick Diaw, le CNT a examiné et voté sur un large éventail de textes législatifs touchant divers secteurs du développement du pays, notamment la défense, l'énergie et les mines.

Lors de cette session, le Code pénal et le Code de procédure pénale ont été renvoyés à la demande du Gouvernement pour des ajustements. De plus, neuf propositions de loi ont été renvoyées à la prochaine session du CNT pour complément d'informations.

Parmi les projets de loi adoptés figurent des textes autorisant la ratification d'accords internationaux, tels que des conventions sur l'entraide judiciaire en matière pénale et commerciale, l'extradition et le transfèrement des personnes condamnées. Également approuvés ont été le projet de loi créant la direction générale du Domaine et du Cadastre, le projet de loi modifiant la loi des Finances pour l'exercice 2024 avec un renforcement budgétaire dans les secteurs de la défense, de la sécurité, de l'énergie et des mines.

De plus, le CNT a donné son feu vert à la ratification d'un accord de prêts signé avec la Banque ouest-africaine de développement pour le financement du projet d'aménagement

de la Route nationale N°27 (Bamako-Koulikoro) ainsi que d'un accord de coopération militaire et technique avec la Fédération de Russie.

Malick Diaw a souligné l'importance des questions écrites adressées par les membres du CNT au Gouvernement, ainsi que des débats sur l'élaboration du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle pour les trois prochaines années. Malheureusement, la séance d'évaluation du programme d'action gouvernementale n'a pas pu être organisée en raison des contraintes institutionnelles.

Ces avancées législatives et budgétaires sont cruciales pour orienter le développement du pays et garantir une croissance économique durable. La prochaine session du CNT abordera notamment la question de l'évaluation du pro-

gramme d'action gouvernementale, soulignant l'engagement continu du Conseil envers la transparence et la bonne gouvernance. La neutralisation du chef-terroriste Abou Houzeifa, également connu sous le nom d'Hugo, par les Forces Armées Maliennes (FAMA) lors de l'opération du dimanche 28 avril 2024 dans le Lip-tako, représente une avancée significative dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Abou Houzeifa était responsable de nombreuses atrocités commises contre des populations civiles innocentes et d'attaques contre les Forces armées ainsi que des pays de l'espace sahélien (AES) et des Forces étrangères.

Les mesures prises par le Gouvernement en suspendant les activités des partis politiques et les actions politiques des associations sur tout le territoire national sont motivées par des raisons d'ordre public et de cohésion nationale. Le Colonel Malick Diaw souligne l'importance des mesures soutenues par le Conseil National de Transition en cette période cruciale et décisive pour le pays.

Il est souligné que pour préserver la démocratie, il est impératif de rester attaché à la souveraineté nationale. De même, pour assurer la paix, il est primordial d'aimer son pays et de protéger ses concitoyens. L'avenir appartient aux patriotes, aux nations souveraines et indépendantes qui veillent au bien-être de leurs citoyens.

En résumé, la neutralisation d'Abou Houzeifa représente une victoire majeure dans la lutte contre le terrorisme. Les mesures prises pour préserver l'ordre public et la cohésion nationale sont soutenues, et la protection de la souveraineté nationale est essentielle pour garantir la démocratie et la paix.

■ Ibrahim Sanogo



Salon de l'Ingénierie, de la Transformation et de l'Apprentissage (SITA): Rôle et importance de la formation aux métiers dans le développement

Le jeudi 4 juillet 2024, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, a présidé la cérémonie d'ouverture de la 3^{ème} édition du Salon de l'Ingénierie, de la Transformation et de l'Apprentissage (SITA) au Centre International de Conférences de Bamako (CICB). Cette édition du SITA met en avant le thème "Le rôle de la formation aux métiers dans les politiques de développement écono-

mique, garant de la stabilité sociale et sécuritaire", mettant ainsi l'accent sur l'importance de la formation continue et de la veille sur le marché du travail.

Près de 3 000 participants et visiteurs sont attendus au salon, qui propose des expositions dans divers domaines tels que la maintenance, la robotique, la mécanique, l'infographie, la menuiserie, etc. L'objectif est de partager des

expériences, stimuler la créativité et promouvoir un écosystème favorable à l'employabilité. Le choix du Maroc comme pays invité d'honneur souligne l'importance accordée à la coopération et aux échanges dans le domaine de la formation professionnelle.

La Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bagayoko Aminata Traoré, souligne l'urgence de promouvoir l'investissement dans la formation professionnelle pour améliorer la vie des populations et accélérer le développement socio-économique. Elle insiste sur le rôle crucial de la formation technique dans la création d'emplois décents et de qualité, soutenant ainsi l'ambition de doter chaque cercle du Mali d'un centre de formation professionnelle.

Madame la Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, BAGAYOKO Aminata TRAORE, affirme que "Le destin de l'Afrique réside dans la Formation Professionnelle, la Transformation et l'Apprentissage", soulignant ainsi l'importance capitale de l'éducation et de la formation pour le développement du continent.





Enfin, lors de l'ouverture solennelle du SITA, le Premier ministre Dr. Choguel Kokalla MAÏGA a exprimé sa gratitude envers les représentants des pays invités, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Maroc, soulignant l'honneur de leur présence à cet événement et remerciant le peuple malien pour leur participation à cette troisième édition du SITA. Suite à l'événement, Madame le Ministre a exprimé sa gratitude pour la participation effective et active de diverses personnalités, notamment celle de son homologue de la République sœur de Guinée, de la Secrétaire Générale du Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences du Royaume du Maroc, ainsi que des Chefs de délégation du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Elle a également remercié les conférenciers, les panelistes et les modérateurs pour leurs interventions pertinentes et de grande qualité. De même, elle a exprimé sa reconnaissance envers les partenaires du secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les responsables d'associations, les Centres de Formation Professionnelle, les membres du jury des compétitions, les formateurs, les délégués venus de l'intérieur, ainsi que la commission d'organisation du SITA.

Selon le Ministre BAGAYOKO Aminata TRAORE, l'organisation de ce salon témoigne de la volonté des autorités et offre un cadre

d'échanges pour les acteurs de la Formation Professionnelle, favorisant ainsi l'apprentissage des apprenants. Elle a souligné que la formation et l'apprentissage sont des passerelles vers l'emploi, et a encouragé les acteurs du sous-secteur de la formation professionnelle à rechercher davantage l'adéquation formation-emploi. Elle a également salué les participants aux compétitions et félicité les lauréats de cette 3ème édition du salon.

Madame le Ministre a encouragé la créativité, l'élan de solidarité des partenaires et a lancé un appel à la jeunesse malienne pour qu'elle exploite les opportunités d'apprentissage des métiers, qui sont de véritables pourvoyeurs d'emplois décents. Enfin, elle a souhaité un bon retour à ses hôtes dans leur pays respectif, en attendant de se retrouver à un autre moment.

Mohamed N'Diaye





COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Justice Internationale : Deuxième réunion du Comité de Pilotage des réparations de l'affaire Al Mahdi Al Faqi



La deuxième réunion du Comité de Pilotage des réparations de l'affaire Al Mahdi Al Faqi, consécutive à la destruction des bâtiments protégés, s'est tenue au Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme le vendredi 05 juillet 2024. Cette réunion a été organisée par les membres de la Coordination et du Suivi des mesures de réparations collectives liées à l'entretien et à la réhabilitation des bâtiments protégés de Tombouctou dans le cadre du Programme de réparations collectives. Elle a été présidée par le Ministre Andogoly GUINDO, en présence virtuelle de la responsable du Fonds au profit des Victimes de la Cour Pénale Internationale (CPI), Mme Aude Le Goff, et en pré-

sence physique du Représentant du Chef du Bureau de l'UNESCO au Mali, M. Ali Daou, ainsi que des représentants des ambassades de la République Fédérale d'Allemagne et du Canada au Mali.

En vertu de l'Ordonnance de réparation rendue par la CPI dans l'affaire Al Mahdi Al Faqi, suite à la destruction de dix bâtiments protégés à Tombouctou entre 2012 et 2013, le 17 août 2017, diverses mesures ont été prévues, telles que l'indemnisation, le soutien psychologique, la commémoration, la réhabilitation et l'entretien des bâtiments protégés, ainsi qu'une réparation symbolique à travers l'Euro symbolique à la communauté malienne et interna-

tionale en 2021, dont le Fonds au Profit des Victimes est chargé de la mise en œuvre. Ainsi, le Fonds a mis en place un vaste programme de réparations collectives liées à l'entretien et à la réhabilitation des bâtiments protégés de Tombouctou, aux commémorations et à la réparation socio-économique de la communauté de Tombouctou. Le comité de pilotage a été instauré dans le but d'élaborer, de coordonner et de suivre les mesures de réparations collectives relatives à l'entretien et à la réhabilitation des bâtiments protégés de Tombouctou, initiées par le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme.



Au cours de cette deuxième réunion du comité de pilotage, un bilan complet des activités menées par le Fonds et ses partenaires depuis le lancement du programme de réparations en 2021 a été dressé. Cela a été réalisé à travers les trois principaux dispositifs : la Restauration du Patrimoine Culturel, la Commémoration, la Résilience Économique, et l'Accompagnement Psychosocial fourni aux victimes.

Lors de la réunion, la responsable du Fonds au profit des Victimes de la Cour Pénale Internationale (CPI), Mme Aude Le Goff, a présenté un rapport sur les activités accomplies, telles que la réhabilitation des murs de clôture des cimetières abritant les mausolées, la reconstruction du mausolée Cheick Mohamed Mahamoud Ben Cheick Al Arawani, la plantation d'arbres et de haies vives autour des bâtiments protégés, l'amélioration de l'éclairage autour des mausolées et des mosquées, le renforcement des capacités de la corporation des maçons, le renforcement des capacités de la communauté à travers la Mission Culturelle de Tombouctou, et la mise en place d'un mé-

canisme de soutien à l'entretien des bâtiments protégés.

Pour les perspectives à venir, il reste à finaliser les travaux de plantation d'arbres et de haies vives autour des quatre cimetières (Alpha Moya, Trois Saints, Cheick Sidi El Moctar El Kounti et Sidi Mahmoud) d'ici décembre 2024, à mettre en œuvre les travaux d'électrification solaire des 10 bâtiments protégés d'ici fin novembre 2024, à opérationnaliser le fonds pour l'entretien des bâtiments protégés de Tombouctou d'ici fin décembre 2024, à mettre en œuvre des activités additionnelles qui seront retenues, et à organiser une cérémonie officielle de réception des travaux avec les autorités nationales et les partenaires.

Les difficultés rencontrées comprennent l'insécurité et ses impacts sur les activités et les acteurs, les difficultés d'approvisionnement du chantier en matériaux et matériels (cornières et fil barbelé), la flambée des prix des produits, l'expression de nouveaux besoins par les communautés bénéficiaires non couverts par le budget, l'occupation des abords immédiats

des cimetières par des activités diverses telles que des matériaux de construction, des garages, et des dépôts sauvages d'ordures. Tous ces éléments entraînent une pollution environnementale et une forte pression sur les cimetières et mausolées.

Le projet de renforcement de la résilience morale individuelle et collective de la communauté de Tombouctou se divise en deux volets : les mesures de réparation psychologique et l'accompagnement des personnes vulnérabilisées par les affaires. Des animations de rondes communautaires sont réalisées dans les différents quartiers et secteurs de Tombouctou dans le but de réhabiliter un grand nombre de victimes à moindre coût à travers la "thérapie communautaire intégrative".

Cette approche a été reconnue d'utilité publique et permet d'apporter une réponse collective aux dommages psychologiques résultant des crimes les plus graves. Elle est basée sur la communauté et les relations avec les autres, renforçant ainsi la résilience au niveau de la communauté.

De nos jours, 30 cycles de thérapie communautaire ont été organisés à Tombouctou, auxquels ont participé 720 personnes, dont 558 femmes et 162 hommes. Il est à noter que cette activité est aujourd'hui conduite par la communauté elle-même à travers 8 relais communautaires déjà formés en mai 2024 sur le module 1 de la TCIS (Thérapie Communautaire Intégrative et Systémique).

Les mesures de commémoration ont été sélectionnées suite à un long processus de consultation de la communauté de Tombouctou par le comité communal de commémoration. Deux mesures de commémoration ont été choisies parmi les 14 pré-identifiées au niveau des cinq comités de commémoration :

1. L'érection d'un monument de commémoration, ou mémorial, sous la forme d'une Wala. Les membres des comités de commémoration et du comité municipal ont approuvé la structure finale de cette œuvre commémorative appelée "LOUHA", dont les travaux ont débuté le 1er mars 2024 et sont désormais totalement achevés. La réception technique a eu lieu le 8 mai 2024 en présence des parties prenantes.

2. La construction d'une salle supplémentaire au musée de Tombouctou, dédiée aux mausolées, afin de conserver des supports matériels ou immatériels relatifs aux mausolées et de témoigner du rôle de ces derniers dans la vie quotidienne des habitants de Tombouctou. Cette salle additive a été réalisée en même temps que le monument LOUHA, suite à la session délibérative du conseil municipal de Tombouctou le mardi 13 février 2024 autorisant la construction des deux ouvrages mémoriels.

Ali Daou, représentant du chef du bureau de l'UNESCO au Mali, a exprimé sa satisfaction quant à la collaboration inédite entre l'UNESCO, la Cour Pénale Internationale (CPI) et son Fonds au Profit des Victimes (FPV) dans le cadre de la protection du patrimoine culturel à travers le projet "Réhabilitation et valorisation des bâtiments protégés à Tombouctou". Ce projet constitue l'un des volets du programme de réparations collectives, financé par le Fonds et ses partenaires, notamment l'Allemagne et le Canada, avec un taux de réalisation de 70%.

Selon M. Andogoly Guindo, Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière

et du Tourisme, le programme de réparations a permis, de manière spécifique, dans une approche participative et inclusive, de réaliser plusieurs activités.

Il s'agit notamment de la réalisation des études techniques et architecturales, de la reconstruction d'un mausolée détruit, du renforcement de la protection des mausolées de saints par la réhabilitation du mur de clôture de deux cimetières, et du lancement des travaux de plantation d'arbres et de haies vives autour des enceintes des cimetières. Ont également été réalisés la construction d'une nouvelle salle d'exposition au Musée Municipal de Tombouctou dédiée aux mausolées, la construction d'un monument de commémoration (LOUHA) en mémoire de l'événement de 2012 à Tombouctou, l'assistance psychosociale et la mise en place d'une "thérapie communautaire" au bénéfice des victimes, ainsi que le renforcement des capacités des communautés en matière de techniques d'architecture en terre et de montage de projet.

Bokoum Abdoul Momini



Contribution : La Russie sur le terrain géopolitique de l'Afrique



Le continent africain est une région régionale avec de nombreuses perspectives de développement dans un avenir proche, puisqu'il s'agit d'une région composée d'un mélange de pays dotés de richesses naturelles extrêmement importantes- sources importantes de pétrole (en particulier 9,7 % du pétrole prouvé mondial), le gaz (plus précisément 7,8 % des réserves de gaz naturel) et d'autres minéraux présents en Afrique (au total environ 30 % des ressources mondiales)- mais aussi une région ayant une position géopolitique particulièrement importante sur la scène mondiale. En effet, certains pays africains, comme le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Égypte, jouent déjà le rôle de puissance ré-

gionale pour leur région voisine africaine en raison de leur position géopolitique particulière.

La position internationale de l'Afrique au cours de notre siècle a été influencée par un ensemble de développements internes importants et en même temps positifs. La fin des guerres civiles particulièrement sanglantes et d'une manière générale leur réduction par rapport au passé, les réformes importantes au niveau régional et national, la mise en place de nouvelles structures telles que le Parlement Panafricain, le «Conseil pour la Paix et la Sécurité», le «Cour africaine des droits de l'homme», etc. ainsi que la tendance crois-

sante des taux de développement économique de la plupart des pays africains, qui à leur tour ont renforcé la classe moyenne du continent, ont été les principaux facteurs d'amélioration de l'image des pays africains au niveau mondial.

En outre, les États d'Afrique, libérés de leur passé colonial, sont désormais devenus un terrain de forte concurrence mais aussi d'investissements importants de la part de nombreuses entreprises qui y ont ouvert de nouvelles entreprises. Les sociétés d'investissement étrangères telles que Carlyle Group et Emerging Capital Partners ont investi d'importantes sommes de capitaux sur le territoire



africain. Selon les prévisions statistiques, en Afrique d'ici 2030, une couche sociale de 130.000.000 de nouveaux consommateurs sera créée. Au cours de la même période, aux États-Unis, le nombre de nouveaux consommateurs n'augmentera que de 25.000.000.

Dans l'économie africaine, il existe déjà un certain nombre d'entreprises multinationales africaines importantes dans les services financiers et bancaires (Equity Bank, Ecobank), dans le secteur industriel (Chandaria, Dangote), dans le secteur de la vente en gros (METL), dans le secteur de la vente au détail (Soprite, Nakumatt) et dans le secteur des télécommunications (MTN), qui ont réussi à lever des capitaux importants sur les bourses africaines auxquelles ils participent.

D'ici 2040, plus de 500.000.000 d'habitants s'installeront dans les villes africaines, ce qui entraînera des changements tectoniques dans l'économie, où la production agricole et l'extraction de matières premières minérales ne seront plus les activités dominantes et leur place sera prise par l'offre de services. En dehors de tout le reste, d'ici 2050, la population de l'Afrique atteindra 2.500.000.000 d'habitants, c'est-à-dire qu'elle doublera.

La Russie, qui après la dissolution de l'Union soviétique a réussi à voler de ses propres ailes et est aujourd'hui l'un des États les plus puissants jouant un rôle majeur dans les relations internationales, déclare explicitement dans sa «Doctrine de politique étrangère», telle qu'elle a été rendue publique en mars 2023, que son objectif premier est «d'augmenter le commerce et les investissements» sur le continent africain.

Le faible niveau de coopération entre la Russie et les États du continent africain repose sur deux causes principales. Premièrement, il n'y a jamais eu de lien entre la Russie et l'Afrique, comme c'est le cas avec les pays d'Europe occidentale, qui sont étroitement liés aux pays africains par leur langue, leur culture et leur histoire. Deuxièmement, les entreprises russes n'ont pas considéré l'Afrique comme une destination commerciale pendant une longue période durée.

Ainsi, les relations commerciales entre la Russie et les États africains pourraient se développer dans des domaines tels que la production énergétique et alimentaire, mais aussi dans le secteur de la construction, ce qui représente une grande opportunité com-

merciale pour les entreprises de construction russes étant donné le faible niveau de développement des infrastructures des États africains.

Il convient de noter que les 22 et 23 octobre 2019, le premier sommet économique Russie-Afrique a eu lieu dans la ville russe de Sochi, sur la côte orientale de la mer Noire, avec la participation de 42 dirigeants d'États africains. Le président Vladimir Poutine et le président égyptien Abdel Fatah al-Sisi étaient coprésidents. Au cours de la session, des dizaines d'accords et de mémorandums de coopération ont été signés avec l'État russe, avec des entreprises publiques et privées.

Cependant, même si le commerce entre la Russie et l'Afrique ne s'élevait qu'à 15,6 milliards de dollars en 2021, selon la FMI, la Russie a exercé une grande influence. À titre de comparaison, il convient de mentionner qu'en 2021, l'Union européenne a exporté 300 milliards vers l'Afrique, tandis que les États-Unis en ont exporté 65 milliards. En revanche, la Chine avait en 2021, 254 milliards d'exportations vers le continent et en 2022, 282 milliards.



Le message «anticolonial» de Poutine, formulé dans son discours connexe, résonne dans les pays où la suspicion à l'égard des anciennes puissances coloniales est profondément enracinée. Ainsi, en mars 2022, 25 pays africains se sont soit totalement abstenus, soit se sont abstenus lors du vote d'une résolution de l'ONU condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Outre le fait que la Russie a une présence militaire dans les pays africains, il convient également de noter qu'elle est l'un des principaux exportateurs de systèmes d'armes vers l'Afrique. En février 2022, 50 % des équipements du continent étaient de fabrication russe. Parmi les principaux clients de la Russie figuraient l'Algérie, l'Égypte, le Soudan, l'Angola, le Nigeria et le Mali. Les principales

catégories d'équipements exportés par la Russie vers l'Afrique étaient les avions de combat, les hélicoptères, les chars de combat, les radars, les missiles et les systèmes de lancement multiples. En 2022, la Russie a perdu la première place face à la Chine.

Dans le même temps, la Russie a inauguré tout un réseau d'apprentissage de la langue russe, ainsi que des succursales d'universités russes dans différents pays. Des institutions russes existent en Égypte, en Zambie, au Congo-Kinshasa, en Tanzanie, en Tunisie, en Algérie et en Sierra Leone.

Les chaînes de télévision Russia Today et Sputnik diffusent en anglais, français et arabe des programmes spéciaux dans de nombreux pays, tandis qu'elles ont conclu un accord particulier avec la chaîne de télévision camerounaise Afrique Media, qui diffuse dans toute l'Afrique.

En conclusion, je voudrais souligner que la Russie est un acteur émergent sur le terrain africain, car l'Afrique est trop importante pour continuer à être négligée, en particulier par une grande puissance mondiale comme la Russie. Et dans le même temps, l'implication de la Russie en Afrique doit être considérée positivement comme une force d'équilibrage supplémentaire ou alternative aux puissances occidentales (principalement les États-Unis) ainsi qu'aux puissances asiatiques (principalement la Chine).

Arouna Sidibé

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
 74
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Joe Biden sous pression : Des doutes persistent sur ses capacités à gouverner

Lors d'une interview cruciale sur ABC News, Joe Biden a tenté de défendre son acuité mentale et sa capacité à gouverner pour un second mandat, face à des retours mitigés. Malgré ses affirmations selon lesquelles "personne n'est plus qualifié que moi", le dirigeant de 81 ans n'a pas réussi à dissiper complètement les doutes au sein de son camp, encore déstabilisé par son débat raté contre Trump.

Au cours de l'entrevue avec le journaliste George Stephanopoulos, Joe Biden a esquivé les questions sur l'état de sa santé mentale et physique, refusant de s'engager à des évaluations médicales indépendantes. Ses capacités cognitives font l'objet de débats intenses, malgré ses tentatives pour rassurer en évoquant un mauvais rhume pour expliquer sa performance décevante lors du débat précédent.

Bien que sa fluidité verbale ait été meilleure qu'au débat, des phrases parfois incomplètes

et une voix étouffée ont suscité des interrogations. Certains démocrates appellent ouvertement à ce qu'il renonce à sa candidature, soulignant qu'une simple interview ne suffira pas à dissiper les doutes persistants.

Le sénateur démocrate Mark R. Warner chercherait même à rassembler un groupe de sénateurs pour demander à Joe Biden de se retirer de la course, selon des sources anonymes citées par le Washington Post. Dans ce contexte, la pression sur le président démocrate pour prouver son aptitude à assumer la fonction présidentielle ne cesse de croître.

Face à ces critiques et incertitudes, l'avenir politique de Joe Biden semble de plus en plus incertain, alors que son camp et les observateurs restent divisés sur sa capacité à mener à bien sa campagne et à gouverner efficacement s'il devait être réélu. Il semblerait qu'il y ait des tensions au sein du Parti démocrate concernant la candidature de Joe Biden à la présidence. Plusieurs membres éminents ont

exprimé publiquement leur soutien à l'idée que Biden se retire de la course présidentielle, citant des jours critiques pour sa campagne. Parmi eux, le démocrate de la Chambre des représentants Mike Quigley, ainsi que Seth Moulton, Lloyd Doggett et Raúl Grijalva.

De plus, certains donateurs importants ont également manifesté leur réticence à continuer à soutenir financièrement le Parti démocrate tant que Joe Biden reste candidat, comme la petite-fille de Walt Disney.

Malgré ces appels à la retraite de la part de certains membres du parti, Joe Biden a affirmé qu'il ne se retirerait pas tant que le "Seigneur tout-puissant" ne lui signifierait pas directement de le faire. Cette déclaration semble indiquer sa détermination à poursuivre sa candidature malgré les critiques et les pressions internes.

La presse américaine reste mitigée quant à l'impact de l'interview de Biden, soulignant des avis partagés et une certaine déception quant aux résultats attendus. Cette situation témoigne d'un climat politique tendu au sein du Parti démocrate, avec des membres divisés sur la stratégie à adopter pour les prochaines élections présidentielles.

Arouna Sidibé

Affaire Samuel Eto'o : CAF le condamne à 200.000 dollars

La Confédération africaine de football (CAF) a pris une décision publique concernant la sanction infligée au président de la Fédération camerounaise de football, Samuel Eto'o. En effet, ce jeudi, la CAF a annoncé qu'une amende de 200 000 dollars a été imposée à Samuel Eto'o pour avoir enfreint les principes d'éthique et d'intégrité.

La violation des principes d'intégrité sportive et d'éthique a été établie suite à la signature par Samuel Eto'o d'un contrat d'ambassadeur avec la société 1XBET, ce qui contrevient à l'article 2 paragraphe 3 des statuts de la CAF. Cette décision a été prise par le jury disciplinaire de la CAF, qui a jugé que les actions de l'ancien attaquant du Barça étaient contraires aux règles en vigueur.

Malgré des accusations de manipulation de matches de football, le jury disciplinaire a estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de



preuves pour déclarer Samuel Eto'o coupable de cette infraction.

En réaction à cette décision, les avocats de Samuel Eto'o ont décidé de faire appel devant le jury d'appel de la CAF. Ils remettent en

cause la décision en soulignant le manque de cadre éthique au sein de la CAF, notamment l'absence d'un code d'éthique et d'une commission d'éthique.

Les avocats du président de la FECAFOT ont également contesté la compétence de la CAF dans cette affaire, arguant que les faits reprochés ne concernent pas des compétitions organisées par la CAF, relevant ainsi de la sphère de compétence du Jury Disciplinaire conformément au code disciplinaire de la CAF.

Cette affaire suscite des débats et des interrogations quant aux règles éthiques et disciplinaires au sein de la CAF, et le processus d'appel promet d'être suivi avec attention.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les étoiles sont alignées pour vous permettre de briller dans votre travail. Vos collègues et supérieurs apprécieront votre dynamisme et votre créativité. N'hésitez pas à proposer de nouvelles idées, elles seront bien accueillies. Vous déborderez d'énergie et de vitalité. C'est le moment idéal pour commencer une nouvelle activité sportive ou vous adonner à vos loisirs favoris. Prenez le temps de vous détendre et de vous ressourcer.

Soyez attentif aux opportunités qui se présentent à vous, elles pourraient vous ouvrir de nouvelles perspectives et enrichir votre existence.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos efforts et votre persévérance seront récompensés aujourd'hui. Vous pourrez constater les résultats de votre travail acharné et cela vous motivera à poursuivre sur cette voie. Vos compétences seront reconnues et appréciées. Cette journée sera placée sous le signe de la sérénité. Vous vous sentirez en paix avec vous-même et avec les autres. Profitez de cette harmonie intérieure pour vous ressourcer et faire le point sur vos aspirations personnelles.

N'oubliez pas de prendre soin de vous et de vous accorder du temps pour vos passions et vos rêves. Ils sont essentiels à votre épanouissement.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La réussite professionnelle est à portée de main pour les Gémeaux en ce 08 juillet 2024. Votre esprit vif et votre capacité à résoudre les problèmes vous permettront de vous démarquer et d'atteindre vos objectifs.

Vous vous sentirez léger et plein d'entrain. Cette énergie positive vous aidera à affronter les défis de la journée avec optimisme et confiance en vous. Accordez-vous des moments de détente pour conserver cette bonne humeur.

Cultivez votre curiosité et votre ouverture d'esprit, elles sont de précieux atouts pour évoluer et apprendre de nouvelles choses.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre intuition et votre sensibilité seront vos atouts majeurs dans votre vie professionnelle aujourd'hui. Vous saurez anticiper les attentes de vos collègues et supérieurs, et vous adapterez facilement aux situations nouvelles.

Cette journée sera propice à la relaxation et au bien-être. Accordez-vous des instants de calme pour vous ressourcer et vous recentrer. Une séance de méditation ou un moment passé dans la nature vous feront le plus grand bien.

Soyez à l'écoute de votre intuition, elle vous guidera vers les choix les plus éclairés et les plus bénéfiques pour vous.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre ambition et votre détermination vous permettront de réaliser de grandes choses dans votre travail. Vous saurez motiver vos collègues et les entraîner dans vos projets. Vos supérieurs seront impressionnés par votre leadership et votre dynamisme. Vous rayonnerez d'énergie et de confiance en vous. Profitez de cette vitalité pour vous lancer dans de nouvelles activités et repoussez vos limites. Le sport sera votre allié pour entretenir cette dynamique positive.

N'hésitez pas à exprimer vos sentiments et vos désirs les plus profonds, ils sont le moteur de votre épanouissement personnel et de votre réussite.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre rigueur et votre organisation seront appréciées de vos collègues et supérieurs. Vous saurez mener à bien les projets qui vous sont confiés et gérer les imprévus avec efficacité. Cette journée sera l'occasion de montrer vos talents et votre professionnalisme. Vous vous sentirez en harmonie avec vous-même et votre environnement. Profitez de cette sérénité pour vous ressourcer et vous détendre. Une promenade en pleine nature ou un moment d'évasion littéraire seront les bienvenus. Prenez le temps d'analyser vos émotions et de comprendre ce qui vous fait réellement vibrer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre créativité et votre sens de l'esthétique seront mis en avant dans votre travail. Vous saurez proposer des idées originales et harmonieuses qui plairont à vos collaborateurs. Votre sens du relationnel sera un atout précieux pour travailler en équipe. Vous vous sentirez équilibré et en accord avec vous-même. Cette journée sera propice à la détente et à la réflexion sur vos besoins et vos aspirations. Une séance de yoga ou de méditation pourrait vous aider à vous recentrer. Ne sous-estimez pas l'importance de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre perspicacité et votre détermination seront vos atouts majeurs dans votre vie professionnelle. Vous saurez trouver les solutions aux problèmes qui se présenteront à vous et vous imposerez comme un élément clé de votre équipe. Vous ressentirez une forte énergie et une envie de vous dépasser. Profitez de cette vitalité pour vous lancer dans de nouveaux défis et repoussez vos limites. Une activité physique intense sera bénéfique pour évacuer le trop-plein d'énergie. Osez prendre des risques et sortir de votre zone de confort.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre enthousiasme et votre optimisme seront communicatifs dans votre travail. Vous saurez insuffler une ambiance positive et dynamique à votre équipe. Vos idées novatrices et votre esprit d'initiative seront appréciés de vos collaborateurs.

Vous vous sentirez en pleine forme et prêt à affronter tous les défis. Cette énergie débordante vous permettra de vivre cette journée avec entrain et bonne humeur. Accordez-vous des moments de détente pour recharger vos batteries.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre sérieux et votre sens des responsabilités seront des atouts indéniables pour réussir dans votre travail. Vous saurez gérer les situations délicates avec diplomatie et efficacité. Votre engagement sera remarqué et valorisé.

Vous ressentirez le besoin de prendre soin de vous et de vous choyer. Accordez-vous des moments de détente et de relaxation, comme un massage ou un bain chaud. Votre corps et votre esprit vous en seront reconnaissants.

Ne négligez pas l'importance des petits plaisirs de la vie. Ils sont essentiels pour vous ressourcer et vous permettre de vous épanouir pleinement.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre capacité à innover et à penser différemment vous permettra de vous démarquer dans votre travail. Vous saurez proposer des solutions créatives et efficaces aux problèmes rencontrés. Vos collègues et supérieurs seront séduits par votre approche originale.

Vous vous sentirez libre et en phase avec vous-même. Cette journée sera l'occasion de vous affirmer et d'exprimer pleinement votre personnalité. Prenez soin de votre mental et de votre corps en pratiquant une activité qui vous passionne.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre intuition et votre créativité seront vos meilleurs atouts pour réussir dans votre travail. Vous saurez anticiper les besoins et les attentes de vos collègues et supérieurs, et vous adapter aux situations avec aisance. Votre esprit d'équipe sera apprécié.

Vous ressentirez le besoin de vous évader et de vous recentrer sur vous-même. Accordez-vous des instants de calme et de méditation pour vous ressourcer et vous reconnecter à vos émotions. Une promenade en pleine nature ou un moment d'art-thérapie pourront vous apporter une grande sérénité.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Intégration et suivi pour mandat de dépôt de leaders politiques - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Youh Samsaké

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Enseignement au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Renforcement des Ambassades Françaises au Mali et au Burkina Faso - Les Ambassades au Mali et au Burkina Faso et une nouvelle tournée à Ouagadougou

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Ali Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Président sortant au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Mémoires de Oucho / Choguel - Un tissu de mensonges ?

État de droit de facto pour lutter contre la délinquance - Une Initiative de Régis Bamba-Kanté et de l'Association Egret en France

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

Fin de la démission de l'Assemblée Nationale - Le Rassemblement National en position de force, mais la botte française reste à venir

1597 **Malikilé**



Prémature - Pachtou Choguel !

Un dialogue de haut niveau à Ouagadougou - Le ministre Klug rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Sécurité sécuritaire au Mali - Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Renforcement de la coopération énergétique entre la Mali et la Russie - Le Colonel Assoué reçoit en audience Nicolas Wloclawicki - SPA SPSE

1599 **Malikilé**



Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel - Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23